



LISTE DES LABORATOIRES QUALIFIÉS POUR EXERCER LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ AINSI QUE L'ANALYSE EN ENVIRONNEMENT

1) Contrôle de la qualité des matériaux

- **WOOD PLC (anciennement AMEC Foster Wheeler Environnement & Infrastructure)**
- **Englobe Corp.**
- **Les Services exp inc.**
- **Groupe ABS inc.**
- **SNC-Lavalin GEM Québec inc.**
- **GHD Consultants Ltée**
- **FX-INNOVATION (anciennement Labo S.M. inc.)**
- **Solmatech inc.**
- **Laboratoires d'Expertises de Québec Itée**
- **WSP Canada inc.**
- **Groupe conseil SCT inc.**

Notes :

- i. Tous les laboratoires qualifiés pour exercer le contrôle de la qualité détiennent un certificat d'enregistrement à la norme ISO-9001:2008.
- ii. La qualification des laboratoires est faite sur une base provinciale et non régionale.

2) Caractérisation et analyses (eau, air, sol)

(Référence QM200 : Sondages, observations et analyses de l'eau, de l'air et du sol pour déterminer la qualité ou la contamination des éléments)

Les firmes désirant œuvrer pour HQ doivent obtenir l'accréditation via le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) (information accessible sur le site web du Ministère : <http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/pala/lla03.htm>).

La seule exception à l'exigence d'accréditation du MDDELCC touche les services d'échantillonnage des émissions atmosphériques (sorties des cheminées). Pour cette catégorie de services, les fournisseurs se doivent de respecter toutes les exigences du cahier publié par le ministère dans le devis et qui sont relatives à ce domaine. De plus, les fournisseurs doivent respecter toute autre exigence particulière au mandat pouvant être requise par Hydro-Québec.